

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE TANZANITE » en abrégé «
SCI TANZANITE »

Siège ABIDJAN PLATEAU AVENUE CHARLES DE
GAULLE, Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 14/05/2025 reçus par Me JEAN CLAUDE NIAMIEN , Notaire, enregistrés, le 27/05/2025, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE
TANZANITE » en abrégé « SCI TANZANITE »

Objet : - La propriété par voie d'acquisition, d'échange, de construction ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis, ainsi que tous les droits mobiliers ou immobilières;

- La mise en valeur de tous terrains par l'édification de bâtiments à usage professionnel, commercial ou industriel;

- L'exploitation et la gérance par location ou autrement d'immeubles bâtis ou non bâtis, d'appartement meublé ou non meublé ;

- La prise de participation sous toutes ses formes dans toutes entreprises et sociétés ivoiriennes ou étrangères ayant un objet similaire ou connexe susceptible de faciliter le développement de la société ;

- Et généralement, toutes opérations mobilières, immobilières ou financières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et susceptibles d'en faciliter la réalisation, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN PLATEAU AVENUE CHARLES DE
GAULLE, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) M HASSAN DARWICH (ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B42-00013 du 22/01/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°04796/GTCA/RC/2026 du 22/01/2026

